



## **Offre d'emploi saisonnier**

### **« Animateur (trice) nature à la Maison du Parc de Tende – Vallée de la Roya-Bévéra »**

**Poste** : emploi saisonnier / Août 2016 / Tende

Il est basé à Tende (Alpes-Maritimes) sous l'autorité du chef du service territorial Roya-Bévéra.

La date limite de réception des candidatures par le Parc national est fixée au **Vendredi 23 avril 2016**.

**Rattachement** : Service territorial Roya-Bévéra (ST)

**Résidence administrative** : Tende

**Encadrement** : Chef du service territorial

#### **Contexte :**

La maison du Parc national du Mercantour des vallées Roya-Bévéra, située à Tende et à proximité du musée des Merveilles, représente un point d'accueil majeur. Dans un cadre partenarial, la Maison du Parc Roya-Bévéra accueille l'Office de tourisme de Tende – vallée des merveilles. Celle-ci bénéficie ainsi d'une ouverture annuelle et d'une réelle complémentarité entre les renseignements touristiques et la valorisation du Parc national du Mercantour.

Entièrement rénovée en 2014-2015, la Maison du Parc propose une nouvelle muséographie. Cette scénographie présente les principales richesses patrimoniales de la vallée Roya-Bévéra et un espace ludique et de vidéoprojection est également installé.

#### **Objet du poste :**

En complément de l'accueil de l'Office de tourisme, l'animateur (trice) nature de la Maison du Parc a pour mission de réaliser des animations valorisant le parc et ses patrimoines : animations nature pour les enfants, projections de films, visites commentées de la Maison du Parc,...

- Assurer l'accueil du public à la Maison du Parc, informer sur le Parc, les patrimoines, les sentiers, l'offre écotouristique, la réglementation,...
- Préparer et animer des animations nature pour les enfants
- Assurer la projection des films et animer les échanges
- Effectuer des visites commentées de la muséographie de la Maison du Parc
- Participer à la tenue de stand lors des fêtes locales dans les vallées Roya-Bévéra
- Réaliser des animations nature dans les communes de la vallée Roya-Bévéra
- Participer à la promotion des animations
- Tenir propre et accueillant les espaces d'animations

**Conditions d'exercice de la mission :**

L'animateur (trice) nature travaille à temps complet, la durée hebdomadaire de travail est répartie sur 5 jours.

Dans le cadre des missions , l'animateur (trice) est appelé à travailler les dimanches et les jours fériés dans le cadre de son service normal.

L'animateur (trice) porte un vêtement Parc national qui lui sera mis à disposition de manière visible et clair pendant l'exercice de ses missions. Les effets mis à disposition devront être rendus en fin de mission au Parc national.

Hébergement et la restauration ne sont pas pris en charge par l'établissement.

L'organisation du planning est à la discrétion du Parc national du Mercantour.

**Durée :**

- durée de la mission d'un mois en Août

**Compétences :**

- Connaissance du Parc national du Mercantour, de l'environnement, de la biodiversité et des patrimoines
- qualité de pédagogie, de sensibilisation
- expérience en animation, animations nature

**Rémunération :**

Sauf exception, la rémunération indiciaire brute sera de 1486,32 € correspondant à l'indice majoré 331. L'indemnité de congés payés (10% du traitement brut) s'élève à environ 148 € brut/mois.

Les saisonniers qui dans le cadre de leurs obligations de service sont amenés à travailler le dimanche ou les jours fériés peuvent bénéficier d'une récupération en temps ou d'une indemnisation (38,12 €).

**Modalités de dépôt des candidatures :**

Adresser, avant le **Vendredi 23 avril 2016** une lettre de motivation et un curriculum vitae, à :

- Parc national du Mercantour, Service Territorial Roya-Bévéra / Recrutement Animateur (trice) nature  
103 avenue du 16 septembre, 06430 Tende
- Ou par courriel à : royabevera@mercantour-parcnational.fr

**Pour tout renseignement complémentaire :**

M. Aurélien COLLENOT, chef du service territorial Roya-Bévéra, Tél. 04 93 04 67 00